



Georges Affaki

Avocat à la Cour

10, avenue Hoche, 75008 Paris

T. +33 1 55 73 74 78, georges.affaki@affaki.fr

www.affaki.fr

Georges Affaki est Professeur associé à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et Avocat à la Cour. Il est membre de la Cour Internationale d'Arbitrage de l'ICC, arbitre et conciliateur désigné sur les Listes du CIRDI, arbitre agréé auprès de l'Institut des arbitres au Royaume-Uni et désigné sur les panels des principales institutions d'arbitrage sur cinq continents. Il est cité par *Chambers* parmi les arbitres les plus demandés en France et par *Euromoney* parmi les experts mondiaux de l'arbitrage commercial.

Il a siégé en tant qu'arbitre dans de nombreux pays sous divers droits nationaux, au titre du droit international, et des traités d'investissements. Il intervient également comme avocat ou expert dans des procédures d'arbitrage ou de contentieux portant sur les opérations financières, la régulation bancaire et le commerce international. Il conseille régulièrement des institutions financières et des entreprises en investissements, conformité, et gestion de crises. Il a participé à des réformes législatives dans des pays émergents sur le droit des contrats, des sûretés, du crédit et de l'arbitrage.

Il préside la Commission bancaire d'ICC France ainsi que le Comité juridique de la Commission bancaire d'ICC qu'il a fondé. Il siège au Conseil de l'Institut de l'ICC.

Georges Affaki a présidé le Groupe sur l'arbitrage bancaire et financier du Comité français de l'arbitrage et a co-présidé le Groupe sur les institutions financières et l'arbitrage international de la Commission de l'arbitrage de l'ICC. Il a été le rapporteur pour la résolution de l'Association de droit international sur la compétence juridictionnelle sur les succursales de banques à l'étranger, et a présidé le Groupe de Paris Europlace sur le droit applicable et les conflits de juridictions dans la finance islamique.

Il est Gouverneur de la Fondation UNIDROIT et a reçu le Prix européen de recherche interdisciplinaire. En 2019 il a été nommé par Décret Conseiller du commerce extérieur de la France.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages, articles, chroniques et notes de jurisprudence sur l'arbitrage international, les conflits de lois et de juridictions, le droit et la réglementation bancaire, les embargos, la finance islamique et la faillite internationale.

Il est trilingue anglais, arabe et français.

Georges Affaki est engagé dans plusieurs missions caritatives et projets humanitaires.